

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
C'est effectivement une problématique majeure à Genève, car il y a un manque chronique de places en crèche pour les enfants en âge préscolaire, et qu'il y a de moins en moins de grands-parents qui peuvent suppléer à des gardes même temporaires. Or, ne pas pouvoir résoudre la garde de ses enfants entraîne une impossibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale (et bien-être des enfants en bas âge).
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
 - améliorer et augmenter les structures d'accueil des institutions de la petite enfance ;
 - mieux coordonner la gestion des places en crèche dans le canton et entre les communes ;
 - améliorer l'information auprès des parents des différents modes de garde existant à Genève ;
 - encourager les entreprises à promouvoir un travail à temps partiel pour tous les employés, parents de jeunes enfants, afin de favoriser une égalité homme/femme et un partage de l'éducation par les deux parents ;
 - pouvoir déduire fiscalement les frais de garde de ses enfants ;
 - enfin combattre la pénurie de logements à Genève. Pour inciter les genevois à fonder une famille, il faut aussi permettre à ces derniers de pouvoir se loger !
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
- souvent une méconnaissance de ces allocations et bourses et de son droit de les obtenir.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?
- multiplier les agents de liaison pour diffuser ces informations (Hospice général, écoles/Uni, Points Info Service, MQ, Espace de quartier, Caritas, églises, HUG + médecins, etc.).
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
Les informations pourraient être mieux groupées et répondre d'une manière plus pertinente aux demandes des genevois.
 - b) Quels en seraient les désavantages ?
Un risque éventuel de services supplémentaires étatiques qui peuvent diluer l'efficacité d'un service et perdre les parents dans des labyrinthes administratifs.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
 - *ne pas laisser passer entre les mailles d'un filet serré les familles les plus précaires qui ont besoin d'être aidées et orientées dans leurs démarches ;*
 - *donner un nouveau souffle à la politique familiale.*
 - b) Quels en seraient les désavantages ?
 - *grossir les Services de l'Etat qui, en enfant trop, peuvent se disperser et devenir inopérants.*

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
 - a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?
 - *les mesures actuelles qui définissent le mieux... difficile à donner une réponse univoque. Mais, en matière de politique familiale, il faut préconiser une diversité de l'offre. Augmenter le nombre de places en crèches ne doit pas se faire au dépens des mamans de jour ou encore du système de garde comme Mary Poppins. Plus il y aura de diversité et de souplesse dans la garde des enfants en âge de préscolarité, plus on favorisera, pour les parents, de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale ;*
 - *donner à toutes les familles qui en ont besoin les prestations complémentaires afin que : avoir une famille ne rime pas avec pauvreté ou précarité.*
 - b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?
 - *la possibilité de pouvoir mieux déduire fiscalement les frais de garde pour ses enfants ;*
 - *des mesures concrètes pour les primes d'assurance maladie pour les familles.*